

## REGLEMENT A REMPLIR, A SIGNER ET A DONNER AVANT LE DEPART

### **Cavaliers et Meneurs :**

- Les participants cavaliers et meneurs doivent posséder une licence fédérale de l'année en cours ou à défaut une assurance spécifique RC pour les dommages causés aux tiers par les chevaux dont ils ont la garde. Ils reconnaissent avoir été informés de leur intérêt de souscrire une assurance individuelle accidents couvrant les dommages corporels qui pourraient survenir lors de la pratique de cette randonnée.
- Les équidés sont à jour de leurs vaccinations et en règle avec la législation en vigueur.
- Il est fortement conseillé de conserver sur soi une copie du carnet d'identification de l'équidé et sa carte

### **Pour tous :**

- Le port du casque à coque rigide est fortement conseillé et obligatoire pour les mineurs.
- Les mineurs doivent être encadrés par leurs parents ou par un adulte majeur nommé par eux.
- L'idée de « la randonnée » sous entend la notion de convivialité et de détente, cela implique la responsabilité des participants à respecter les autres participants en cas de différence d'allures ou de dépassement, à respecter les autres usagers que vous croiserez sur votre chemin, à respecter le tracé de cette randonnée et à avertir les autres si votre monture présente un caractère particulier (ruban blanc pour les entiers, rouge pour les chevaux difficiles).
- Profiter de la randonnée c'est aussi protéger notre environnement et contribuer au développement durable. Respecter le milieu, gérer nos déchets, mutualiser nos transports, consommer avec utilité, etc...

Les informations sur vos équidés nous sont indispensables pour remplir l'obligation DSV de tenir le registre des équidés présents sur la manifestation.

Pour les licenciés FFE un professionnel de la randonnée inscrira cette randonnée sur votre carnet de route électronique avec le nombre de km parcourus. Il est donc impératif de nous communiquer votre n° de licence en cours pour l'année en cours.

### **DEROULEMENT DE LA JOURNEE PONTLEVOY-FOUGERES :**

#### **Lundi 06 Juillet 2015:**

- Accueil des participants à partir de 8h00 avec café d'accueil. Clôture des inscriptions à 9h30 impératif avec le dernier départ des cavaliers. La carte de la journée vous sera remise à l'inscription.
- Vos effets personnels seront rassemblés avant le départ.
- Pique nique tiré du sac sur le parcours
- Arrivée sur Pontlevoy où l'on passe la nuit (40€ la nuitée hors restauration).
- Visite de l'abbaye, Visite de l'Esat par le directeur de l'établissement, possibilité d'achats de produits bio (infusions, légumes)
- Une navette ira chercher, en fin d'après midi, vos effets personnels laissés à Feings ou ramènera les conducteurs à leur voiture pour ceux qui ne randonnent pas le dimanche ou qui ne dorment pas sur place.

#### **Mardi 07 Juillet 2015:**

- Départ libre à partir de 09h, remise des cartes.
- Pique nique sur Fougères avec possibilité de restauration (pizza) sur place . Menu à 15 € (réservation conseillée).
- Arrivée sur Feings à Attelage Plaisir, 11 rue de cornilly - 41120 Feings.

#### **Tarifs :**

- Randonnée par jour : 10€
- Visite de l'abbaye de Pontlevoy ou du château de Fougères sur Bièvre : 6€
- Hébergement cavalier et cheval : 40€ sur Pontlevoy
- Hébergement sur Feings en caravane (2 couchages, 4 places) : 7€ /personne
- Menu pizza complet au château de Fougères : 15€
- Randonnée avec location cheval avec accompagnateur: Cavalier adhérent: 48€/jrs-86€ 2jrs - Cavalier extérieur: 73€/jrs-130€ 2jrs
- Randonnée avec accompagnement chevaux de propriétaire et place en attelage : 33€/jrs - 66€ 2 jrs

Pour une question de trésorerie, nous vous remercions de nous renvoyer ce tableau ci-dessous rempli accompagné des règlements.

	Inscription 1	Inscription 2	Inscription 3	Inscription 4	Inscription 5
Nom					
Prénom					
Cavalier / Meneur/ Piéton /Cycliste					
N° Responsabilité Civile					
Nom Equidé					
N° Sire / Assurance					
Adresse mail					